



Expérimentation  
nationale

3 ans

« Pour une politique  
d'éducation par le sport  
dans les quartiers  
populaires »

EXÉCUTION  
EXPÉRIMENTATION

10 villes

## POURQUOI L'EXPÉRIMENTATION NATIONALE « POUR UNE POLITIQUE D'ÉDUCATION PAR LE SPORT DANS LES QUARTIERS POPULAIRES » ?

Notre association « L'Agence pour l'Éducation par le Sport » (APELS) s'est fixée comme objectif prioritaire de contribuer au développement de l'éducation par le sport dans les Zones Urbaines Sensibles pour la période 2008 - 2013.

De 2008 à 2010, l'Agence pour l'Éducation par le Sport, en collaboration avec le Comité Interministériel des Villes, a conduit une Recherche-Action sur l'impact social et éducatif des clubs sportifs dans les Zones Urbaines Sensibles (ZUS).

Les résultats mettent en évidence les besoins qui existent sur ces territoires dans le champ de l'éducation par le sport.

Pour répondre aux problématiques repérées, notamment par la mise en œuvre de politiques sportives innovantes, l'Agence pour l'Éducation par le Sport, soutenue par le Comité Interministériel des Villes, a pris l'initiative de lancer une **Expérimentation inédite en France, d'une durée de 3 ans, dans les quartiers ZUS de plus de 10 villes françaises.**

L'APELS a lancé un appel à candidatures auprès des villes françaises ayant des territoires ZUS, afin de sélectionner sur dossier celles volontaires pour mener à bien l'Expérimentation dans leur commune.



### Enjeux

L'enjeu du projet réside dans la mise au point de politique(s) publique(s) maîtrisée(s) dans les ZUS visant à éduquer par le sport. Les apports de l'Expérimentation intègrent :

- **La contribution** à la redéfinition d'une politique sportive locale à visées sociales et éducatives
- **La réflexion** sur l'impact des nouvelles pratiques sportives, peu compétitives et très prisées des publics adolescents (danse urbaine, sport de glisse, sport de combat...)
- **Les apports** de solutions pour la formation des acteurs du sport intervenant dans les quartiers populaires et qui soient adaptées à la demande des publics
- **Le développement** de l'innovation par le sport dans les quartiers, source de progrès social
- **La stimulation** de la réflexion locale et les liens entre les services au sein d'une collectivité et entre les différents acteurs sur un même territoire
- **La construction** d'un cadre d'évaluation des projets pertinents

La mise en œuvre de l'Expérimentation va également favoriser les travaux concernant :

- L'implication des partenaires privés sur ce type de programme social par le sport
- La réflexion sur de nouvelles pratiques et politiques sportives à l'échelle européenne.

### Objectifs

La finalité du projet, unique à l'échelle du pays, vise à permettre aux habitants des Zones Urbaines Sensibles de pouvoir s'épanouir, par et dans la pratique sportive, dans les domaines notamment du social, de la santé, de l'emploi et de l'environnement.



## L'EXPÉRIMENTATION : NOTRE COMPÉTENCE !

Depuis 13 ans, l'APELS détecte, accompagne et observe les actions et talents des acteurs de l'éducation par le sport. Pionnier dans ce domaine, l'Apels s'appuie sur une expérience reconnue et maîtrisée pour proposer aux villes partenaires un contenu d'expérimentation permettant d'atteindre les objectifs et enjeux visés, avec notamment :

### Au niveau national

- **2 regroupements** des villes participantes par an
- **3 visites** de villes Européennes
- **L'évaluation**, la **publication** et la **restitution** de l'ensemble de l'Expérimentation

### Au niveau de la commune

- Un **diagnostic** des différentes composantes liées au sport dans la ville et en ZUS ;
- **L'analyse du diagnostic** et les **préconisations** pour l'élaboration d'un projet spécifique à la Commune d'éducation par le sport ;
- La **conception**, la **mise en œuvre**, le **suivi** et la **mesure** du projet ;
- **L'évaluation**, la **publication** et la **restitution** de l'Expérimentation locale.
- **Évaluations** et **actions de communication** seront produites ponctuellement lors des 3 ans.

La formation sera continue et au cœur de l'Expérimentation :

- **Accompagnement** lors des différentes phases ;
- Apport d'**outils méthodologiques** ;
- **Soutien** au montage de projets
- **Ateliers** et **échanges d'expériences** avec les acteurs de l'éducation par le sport notamment lors des regroupements nationaux (2 par an) et des visites en Europe (1 par an), etc.



## LES ÉTAPES DE L'EXPÉRIMENTATION

année 1  
année 2 et 3

# COMMUNICATION

- **1ères rencontres** individuelles entre la Chef de projet de l'Agence et le(s) référent(s) de l'expérimentation de la Commune

- **Cadrage de la démarche diagnostic**

- Réalisation du **diagnostic**
- Mise en place des **groupes de travail** sur les projets
- **Visite** d'une ville européenne

- **Réflexion sur les orientations et la construction du projet**

1<sup>er</sup> regroupement national

2<sup>e</sup> regroupement national

- **Rédaction** du projet de la Commune
- **Cadrage de la mise en œuvre et du suivi du projet (mesure des résultats)**

- **Lancement** du projet
- **Suivi et accompagnement** du projet
- **2<sup>e</sup> visite** d'une ville européenne

- **1<sup>er</sup> bilan et échanges d'expériences**

3<sup>e</sup> regroupement national

4<sup>e</sup> regroupement national

- **Suivi et accompagnement** du projet
- **2<sup>ème</sup> bilan et démarche d'évaluation de projet**

- **Évaluation** du projet avec la Commune
- **3<sup>e</sup> visite** d'une Ville Européenne
- **Rédaction** des conclusions et perspectives locales

- **Évaluation de l'expérimentation au niveau national et conclusions**

5<sup>e</sup> regroupement national

6<sup>e</sup> regroupement national

# FORMATION



## LES ACTEURS

### Agence pour l'Éducation par le Sport

Notre association « l'Agence pour l'Éducation par le Sport » agit depuis 13 ans, avec son réseau en France et dans le monde, pour contribuer à l'éducation pour tous et à l'innovation sociale par le sport.

De plus en plus de personnes sont fragilisées car la société semble démunie pour assurer l'éducation, la cohésion sociale, l'insertion sociale et professionnelle de celles-ci. Notre association défend l'idée précieuse que le sport est « social et citoyen ». Elle identifie, valorise et accompagne des initiatives locales associatives et de collectivités.

Nos missions sont d'informer, d'échanger et de partager des savoir-faire et des savoir-être. Nous expérimentons des projets novateurs générateurs de lien social dans le cadre des politiques publiques et de la responsabilité sociale des entreprises.

Nos actions :

- **FAIS-NOUS RÊVER** : programmes dédiés à des projets qui soutiennent, valorisent et encouragent tous les acteurs de l'éducation par le sport.
- **EDUCASPORT** : programmes dédiés à la mutualisation, aux échanges et à la capitalisation des savoir-faire (événements, colloques etc.).
- **ANOVASPORT** : programmes originaux alliant la recherche et l'expérimentation de terrain afin de construire et développer des savoirs et des pratiques au service de politiques innovantes d'éducation par le sport.

### Comité Interministériel des Villes

Le Comité Interministériel des Villes (CIV) est l'instance de décision de la politique de la ville. Il réunit, sous l'autorité du premier ministre ou du ministre en charge de la ville, tous les ministres concernés par cette politique. Il arrête les orientations, définit les programmes et répartit les moyens. Les décisions qu'il prend sont préparées par le Secrétariat général du CIV. Au niveau national, ces décisions sont formalisées par l'élaboration de textes d'application entre le Secrétariat général du CIV et les administrations centrales concernées, et par la définition de modalités de suivi.

Le Secrétariat général du Comité Interministériel des Villes est une administration de mission, chargée de concevoir, d'animer et d'évaluer la politique destinée aux quartiers les plus en difficulté.

Il assure un rôle de pilotage, de prospective, d'évaluation, d'animation partenariale et interministérielle, d'expérimentation et de conception des politiques.

### Les villes candidates

Aubervilliers, Behren-Lès-Forbach, Calais, Courcouronnes, Hérouville-Saint-Clair, Jarville La Malgrange, Laxou, Rochefort, Sarcelles, Sevran.

### Un engagement réciproque

L'ensemble de l'expérimentation a été conçu pour être construit et réalisé en partenariat avec les villes inscrites. Une collaboration forte est nécessaire à la réussite de l'expérimentation, qui doit pouvoir bénéficier dans toutes ses phases des ressources et compétences de la Commune et de l'APELS.

S'engager dans l'expérimentation c'est avant tout :

- **Participer à un projet de dimension nationale** suivi par le Comité Interministériel de la Ville ;
- **Bénéficier d'un accompagnement personnalisé**, des connaissances de l'APELS et des experts associés en matière de méthodologies, de diagnostic, de construction et de mise en œuvre de projets, de mise en réseau des acteurs.
- **Regrouper une diversité d'acteurs** issus de différents domaines et structures : services de l'état - dont les sous-préfets ville et préfets à l'égalité des chances-, DRJSCS... ; services municipaux ; établissements scolaires ; missions locales ; centres sociaux ; centres de ressources ; universités ; associations ; Conseils de quartiers et tout acteur peuvent travailler dans le champ sportif ou social et/ou intervenir sur le quartier.
- **Engager une démarche partenariale forte** entre les différents acteurs et les services de l'état, autour du sport comme facteur de développement et d'épanouissement individuel et collectif ;
- **Réaliser un projet visible et mesurable** en direction des habitants d'un territoire, qui tienne compte des besoins et attentes et qui soit déclinable à plus large échelle.

# Inserer, educuer, integrer

## REJOIGNEZ NOTRE EXPÉRIMENTATION

### Collectivités

#### Si votre collectivité souhaite

- Contribuer localement au progrès social par la pratique physique et sportive compétitive ou non.
- Expérimenter des champs nouveaux de la pratique sportive en direction des publics en difficultés (en situation de précarité, développement de la pratique féminine, problème d'obésité, personnes handicapées...).

Cette expérimentation vous concerne ...

### Entreprises

#### Si votre entreprise souhaite

- Contribuer à ouvrir des voies nouvelles, génératrices de lien social et de solidarité.

Cette expérimentation vous intéresse...

### ... Contactez

**Sandrine Blaizot**, chef de projets

Tél : 01 70 61 87 08

Mobile : 07 60 46 89 71

E-mail : [sblaizot@apels.org](mailto:sblaizot@apels.org)

**Agence pour l'Éducation par le Sport**

47 rue Marx Dormoy - 75018 PARIS

Tél. : 01 44 54 94 94 / Fax : 01 44 54 94 95

[contact@apels.org](mailto:contact@apels.org) - [www.apels.org](http://www.apels.org)

